

Vœu adopté par l'assemblée générale de TDIE, à l'attention du gouvernement

La pandémie, et la mise en œuvre du confinement (qui a consisté dans l'interdiction des mobilités individuelles qui n'étaient pas indispensables au fonctionnement de l'économie), ont fait ressortir plusieurs enjeux et défis pour les politiques publiques de transport, mobilité et logistique. Plusieurs éléments ou questionnements peuvent être soulignés dès aujourd'hui :

- Le rôle central de la logistique et du transport de fret dans le fonctionnement de notre économie, dans notre mode de vie : la démobilité des individus n'a été possible qu'à la condition de la garantie du bon achalandage des commerces en produits dits de première nécessité, alimentaires notamment, et du fonctionnement des industries et activités stratégiques.
- La perspective d'un découplage entre croissance économique et croissance du transport peut désormais s'envisager notamment à travers le développement du télétravail, mais l'ampleur de cette évolution reste à préciser. Les perspectives de relocalisation de certaines activités, le développement généralisé de circuits courts appelé par de nombreux acteurs, pourraient contribuer à ce découplage mais s'appuieront sur de nouvelles échelles territoriales. Ils susciteront de nouveaux besoins en matière de systèmes de transport qui appellent à privilégier les expérimentations en faisant preuve de capacité de différenciation.
- La réduction drastique des émissions de polluants et de GES mesurée durant le confinement a confirmé la part significative des transports et des déplacements dans ces émissions, notamment en zones urbaines et métropolitaines où la France est interpellée par la Cour de justice de l'Union européenne sur le respect des normes de qualité de l'air. Dès lors qu'il est impossible pour notre économie de fonctionner avec une mobilité proche de zéro, il nous faut travailler sur la décarbonation du secteur des transports. Cette question est au cœur des défis des politiques publiques des années à venir. Elle appelle un effort sans précédent de recherche et d'innovation en matière technologique d'une part, un effort collectif de concertation et de cohérence entre les orientations des pouvoirs publics et les stratégies des acteurs économiques d'autre part, et enfin, un effort de conviction et de pédagogie à l'attention des citoyens et consommateurs pour faciliter et favoriser des comportements plus sobres.
- Le transport est une industrie de services, rendus par une organisation économique et industrielle complexe qu'il s'agisse du transport de fret ou de la mobilité des personnes. Ces services nécessitent des infrastructures adaptées et entretenues au niveau de performance optimum attendu par les usagers ; ils génèrent un très grand nombre d'emplois de nature variée. La réflexion sur les mutations probables et/ou souhaitables des systèmes de transports doit intégrer la question du modèle économique et du financement ainsi que la question de l'emploi.

Les conséquences de la pandémie, qui a très significativement touché le secteur des transports, sont loin d'être maîtrisées. Dans le court terme, les grands équilibres des modèles économiques du transport sont ébranlés.

Un effort collectif de réflexion sur le rôle des politiques publiques de transport, mobilité et logistique, dans le développement économique et social de notre pays est plus que jamais nécessaire.

Les acteurs du secteur des transports rassemblés au sein de TDIE :

- sont mobilisés pour répondre aux besoins de l'économie française et relever les défis sanitaires des mois qui viennent,
- saluent la démarche engagée par l'Etat français au sein de l'Union européenne pour initier une ambition et une dynamique collectives de relance de l'économie, ainsi que les premières annonces contenues dans le plan de relance « France relance » présenté début septembre.
- constatent la nécessité de poursuivre une réflexion collective qui intègre les différents aspects d'une politique des transports multimodale indispensable au développement équilibré de nos territoires, à travers la diversité de leurs contraintes et de leurs dynamiques économiques et sociales.

Les acteurs du secteur des transports rassemblés au sein du think tank TDIE (transport développement intermodalité environnement) saluent pour cela l'initiative prise par Jean-Baptiste Djebbari, Ministre délégué chargé des transports, qui a installé début juillet le « conseil ministériel pour le développement et l'innovation dans les transports ».

Plusieurs pistes de travail et d'innovation sont rendues incontournables par les premiers enseignements de la crise que nous vivons :

- **Fret et logistique** : assurer la robustesse et la résilience du système logistique français en Europe au profit de la souveraineté économique.
- **Transports collectifs de voyageurs** : retrouver la confiance des voyageurs pour restaurer et pérenniser le modèle économique des transports en commun urbains et interurbains
- **La mobilité dans la ville** : reconsidérer le partage de l'espace public, la morphologie et l'efficacité des infrastructures, afin d'encourager et de sécuriser les nouvelles formes de mobilité, en assurant le développement de l'intermodalité.
- **Décarbonation** : comment lier stratégie industrielle, stratégie d'aménagement du territoire et mutation des systèmes de transport, mobilité et logistique (réseaux d'infrastructures et de services) ?
- **Financement des systèmes de transport** : comment assurer les moyens de la modernisation des services et infrastructures de transport en répondant aux besoins de l'économie et au défi de la décarbonation du secteur des transports ? Peut-on s'inspirer utilement des exemples de nos voisins européens ?
- **Aménagement du territoire** : dans la continuité des dispositions ouvertes par la LOM, comment assurer le développement d'une offre de mobilité adaptée à la diversité des besoins des individus et des entreprises, et des contraintes de nos territoires, à un coût économique et écologique acceptable ?

Il reste encore de nombreuses inconnues sur les modalités de mise en œuvre du plan de relance. Les conditions de sa réussite supposent de clarifier au plus vite la programmation budgétaire des enveloppes annoncées, de définir avec précision les circuits financiers et de décisions qui permettront d'assurer sa territorialisation et la réalisation des projets qu'il doit financer, et le rôle qui sera dévolu aux collectivités territoriales, dont notamment les autorités organisatrices de la mobilité.